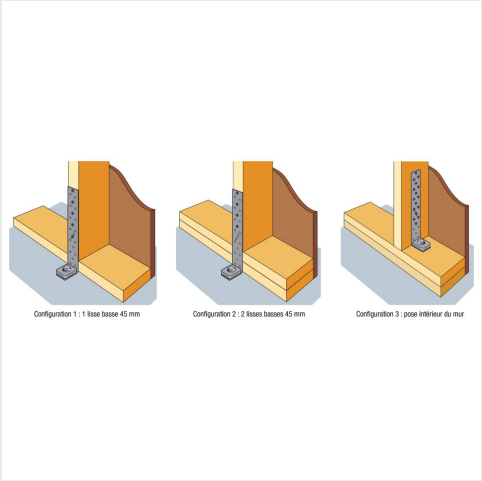

ANCRAGE POUR MONTANT D'OSSATURE AH290

Réf. 066045

DESCRIPTION

Préconisé pour renforcer les angles des murs à ossatures bois soumis à des efforts de soulèvement (en particulier en zone sismique). L'utilisation de la rondelle est obligatoire pour garantir les efforts. L'utilisation de cet ancrage est préconisé à l'extrémité de chaque mur ossature bois, au doublage des montants et au droit de chaque ouverture. Conditionné avec rondelle 40 x 50 x 10 mm. Prévoir goujons d'ancrage M12x100 (Réf.018428) et pointes 4x35 ou 4x50 (Réf.059992 ou 059994).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Sous-famille -** ÉQUERRES
- **Désignation -** Ancrage ossature
- **Cdt -** 40
- **a x b x c -** 40 x 290 x 50 mm

FABRIQUÉ EN FRANCE

ATE-07/0285